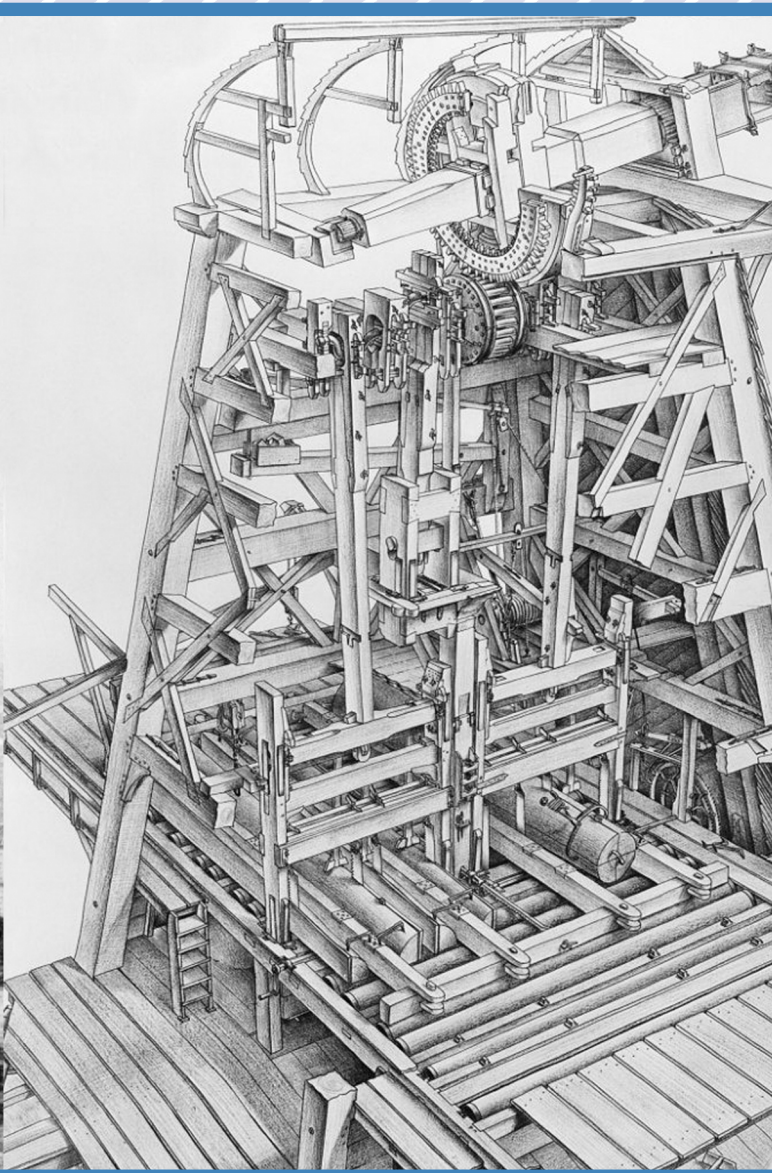


Quand l'action du vent chasse la vase...

n° 16

LA LETTRE DU MOULIN HUBERT



**Dans ce
numéro :
Les Moulins de
Rochefort**

Les moulins de Rochefort

p. 2

Revue de presse

p. 4

Le mot du président

p. 4

LES MOULINS DE ROCHEFORT

Il y a plus de 900 ans, en Europe, des milliers de moulins à vent et à eau ont radicalement transformé les activités productives et la société. Les moulins à vent et à eau furent en réalité les premières véritables usines fondées uniquement sur des énergies renouvelables. Ils étaient constitués d'un bâtiment, d'une source d'énergie, de mécanismes et de personnel qui, ensemble, réalisaient un produit fini.

A Rochefort, au XVII^e siècle, la forêt s'étendait presque jusqu'au bord du fleuve. Sur les hauteurs, en bordure de la forêt, vers le nord tournaient les blanches ailes des moulins à vent. On en trouvait de nombreux, tous destinés à fabriquer de la farine.

Sur la rive de la Charente se trouvait un moulin à eau, à Fichemore (dans le quartier de l'ancienne caserne des pompiers).

Mais ce sont les moulins à vent qui dominaient dans ce pays plat où le vent ne manque jamais. Devant les remparts tournait le moulin Dubois. Sur les hauteurs les moulins en bois de 1666-1710, les deux moulins de la Prée, ceux de la Moratière (au nombre de 2), du bois d'Amourette (1), de la Midonnerie (2), de Marseille (1), le Boinot (2), les Chauvets (2) sans oublier les dix moulins dont les minutes notariales nous révèlent l'existence en tant que lieu-dit de 1761 à 1900.

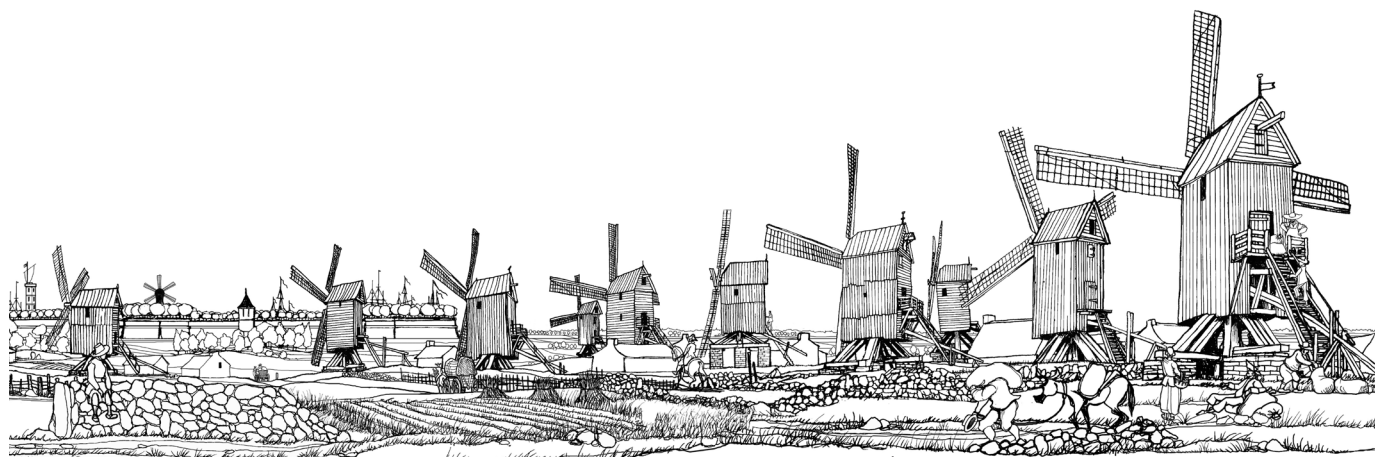
Selon Jacques Duguet, à la fin du XVII^e siècle, le marchand Michel Corlieu possédait plusieurs moulins à vent dans le faubourg de Rochefort, qui sont à plusieurs reprises désignés comme points de repère par les notaires pour localiser des biens fonciers, depuis 1695 au moins. En 1715, Claude Masse dessine sept moulins qu'il appelle « moulin Corlieu ». On retrouve ces sept moulins, plus précisément localisés, sur le plan cadastral de 1809 et sur un plan postérieur à 1849. Ils s'échelonnent de l'ouest à l'est, entre une impasse qui est devenue la rue du Château-Gaillard et un sentier qui

rejoint la rue du Pas-du-Loup (actuelle rue E.-Renan). En 1705, quand Corlieu baille à ferme les cens de la seigneurie de Rochefort, il en possède deux en propre. En 1712, l'un d'eux est tenu à ferme par un boulanger nommé Perrin et sa femme.

Sur le plan de Claude Masse de 1719, les moulins de Corlieu sont mentionnés, au nombre de dix. Ce sont ces dix moulins

qui seraient à l'origine de la rue des Dix-Moulins, qui fut jusqu'en 1900 le nom de la rue du 14-Juillet ; une impasse de ce nom rappelle la concentration particulière de moulins à vent en ce lieu. Il existe encore, chemin du Puy-Vineux, le moulin en pierre de la Prée et il y avait aussi, détruit en 1962, le moulin en pierre de la Belle Judith, de 1762. De son côté, Robert Fontaine note le « moulin du Bois », (sans doute celui du bois D'Amourette) et le « fief du Moulin » dans des minutes de notaire. Le moulin de la Prée figure sur le plan napoléonien de 1875.

Jusque dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, et surtout jusqu'à la Révolution, le meunier n'était pas propriétaire du moulin, il en était seulement locataire et devait payer un loyer. La durée du bail d'affermage était d'une année mais lorsqu'on était satisfait de ses services, son bail était renouvelé et il pouvait ainsi exercer deux, trois ou cinq ans et parfois plus de dix ans.



Évocation des dix moulins : R. Béthencourt

Le moulin à vent construit dans l'arsenal par un jeune ingénieur de marine Jean Baptiste Hubert allait-il concurrencer les vieux moulins ? Voici ce qu'en dit Croizetière en 1810, sous la forme d'un conte lu à la Société de littérature, Sciences et Arts de Rochefort (l'ancêtre de l'actuelle Société de Géographie de Rochefort) le 22 mai 1810 (Croizetière était juge au tribunal de Rochefort et membre fondateur de la société en 1806).

Le meunier et le moulin à vent

Honneur ! Honneur ! À l'homme de Génie --- qui pour l'état employant ses moyens --- fait partager à ses concitoyens --- les heureux fruits de sa noble industrie --- Vous connaissez tous ce Moulin à vent --- cette machine utile, ingénieuse, --- dont un jeune homme et modeste et savant --- fit dans ce port l'épreuve merveilleuse --- la chaque jour, admirant ses effets --- on peut aussi calculer ses bienfaits --- par le secours de la simple machine --- en double sens la drague qui chemine --- cure en tout temps le devant du bassin --- et du limon que le fleuve y transporte --- de jour et de nuit, débarrassant la porte --- dans le courant le reverse, ou soudain --- l'eau qui s'enfuit le délaye et l'emporte. --- Là de vingt bras épargnant les sueurs, --- sur leur pivot quatre meules tournantes --- par le produit de leurs forces constantes --- servent encore à broyer les couleurs. --- D'un laminoir, là, deux rouleaux mobiles --- sous leurs efforts, retenant et pressant --- un plomb épais, de ses masses ductiles --- font une feuille en les amincissant. --- De la campagne on voyait ce prodige, --- A son sujet, chez un meunier voisin, --- s'élève un jour un assez long litige. --- Pour expliquer quel était ce moulin. --- On dissertait, on ne devinait guère. --- De nous frauder aurait-on le dessein ? --- Et les meuniers envieraient-on le pain ? --- je veux demain réunir mes confrères --- et nous irons ensemble à Rochefort --- voir ce rival qu'on a mis dans le port. --- Deux jours après les meuniers se rendirent --- en cette ville ; au chef du port ils dirent --- qu'ils arrivaient avec l'intention --- d'aller de suite y voir de compagnie --- le dit moulin, objet de leur envie. --- J'approuve fort la résolution --- répond ce chef soit dit sans flatterie, --- il est bien fait pour l'admiration --- des gens de l'art experts dans la partie --- je vous accorde à tous permission --- de visiter cet œuvre de Génie. --- Tous les meuniers l'ayant examiné --- par le dehors, tourné puis retourné --- chacun d'abord argumente et divague --- sur l'ajouté qu'on y fit d'une drague --- partout ailleurs moyen inusité. --- Ils sont instruits de son utilité --- par son gardien, toujours sur le qui vive --- pour en jaser, en tirant vanité --- comme s'il eut ce moyen inventé --- a mes meuniers je retourne et j'arrive, --- ainsi qu'un autre

en vient à ses moutons . --- Ils sont contents de l'imaginative, --- de l'effet de cette drague active --- le bon moyen, nus en profiterons --- pour nos fossés, qu'ainsi nous curerons. --- On entre Peignez-vous leur surprise --- tout est nouveau pour eux dans ce moulin --- ils n'y voyaient rien qui fut à leur guise. --- Des meules !... bon... mais ou est donc le grain ? --- Ou sont les sacs ? Nous les cherchons en vain. --- Dans nos moulins, on moule et l'on tamise, --- Dans celui-ci que fait-on donc enfin ? --- Oh qu'est ceci ? (nouveau sujet de crise --- car rien n'échappe à leur prompt examen) --- cette couleur rougeâtre jaune ou grise --- que chaque meule et broie et pulvérise --- est pour eux tous matière à bien du train. --- Mais raisonner dès ors chacun se presse, --- Ils péroraient, ils disputaient sans cesse, --- c'était un bruit à rendre les gens sourds. --- Quand le plus vieux demanda du silence --- Pour un avis de très grande importance --- Car c'est ainsi qu'il débutait toujours --- On fait le cercle, on lui donne audience --- On s'en rapporte à son expérience --- Or mot à mot voici tout son discours --- Sans décider ici chacun opine --- Écoutez donc Messieurs votre Doyen --- Ce faux moulin (et je m'y connais bien) --- est pour la montre une belle machine --- car tout moulin qui ne fait pas farine --- à mon avis certes n'est bon à rien --- Si tels étaient les vôtres et le mien --- en peu de temps nous aurions la farine. --- Son mécanisme est drôle assurément, --- je sais qu'ici bien des gens en sont ivres --- Concevez vous un pareil engouement ? --- Amis, Voici mon dernier argument --- A son auteur, qui fit avec ses livres --- ce beau chef-d'œuvre, on doit remerciement, --- car s'il servait à moudre orge et froment --- il nous aurait bientôt coupé les vivres. --- Mais il le fit, et fort heureusement --- pour notre emploi, pour pêcher en eau trouble. --- Or nos moulins nous valent plus du double. --- Par la mouture et vous savez comment. --- Bravo ! Bravo ! Dit l'assemblée entière, --- nous sommes tous de votre sentiment, --- Puis les bons mots et l'ironie amère --- Le beau moulin !... point n'y faut de meunière --- ni de mulets dit un autre plaisant --- Car ces Messieurs ont pour eux la rivière --- et savent bien tirer partie du vent. --- Bref, décidé, même unanimement --- Que ce moulin en aucune manière --- n'est préférable aux nôtres. Cependant --- les gens de ville en pensent autrement --- mais des meuniers ce n'est pas là l'affaire. --- Que dites vous Messieurs, du jugement --- ainsi porté par la gent farinière ? --- Sur ce qu'on voit assez communément --- A réfléchir moi j'y trouve matière --- De tant de gens qui sont d'avis contraire, --- ce conte-ci nous apprend le secret. --- Ce que l'un vante à quelqu'autre déplaît . --- Est-ce le goût qui fait que l'on diffère --- d'opinion, et que l'on délibère ? --- Eh ! Non vraiment, Messieurs , c'est l'intérêt , --- C'est celui qui plaide et qui dicte l'arrêt.

ROCHEFORT

Reconstruire un moulin en bois dans l'arsenal

Réunies dans le groupement Asselin, six sociétés vont commencer leur travail afin de parvenir à déposer un permis de construire d'ici la fin de l'année. Le devis des études vient d'être signé

David Briand
d.briand@sudouest.fr

Quarante-huit heures avant la demi-finale du Stade Rochelais face aux Irlandais de Leinster, un autre coup de sifflet a été donné, vendredi 30 avril, au musée de la Marine de Rochefort : le coup d'envoi du projet de reconstruction d'un moulin en bois dans l'arsenal, à travers la signature du devis des études entre l'Amar (Association pour le moulin de l'arsenal de Rochefort) et le groupement Asselin (retenu pour la conception et la reconstruction de l'édifice de l'ingénieur Hubert qui a dévasé la Charente pendant plus d'un demi-siècle au XIX^e siècle). Avec un objectif : déposer un permis de construire en fin d'année, pour parvenir à une obtention du précieux sésame en 2022 à l'issue d'échanges avec les services instructeurs de l'état.

Les six sociétés

Pour l'occasion, François Asselin, qui dirige le groupe familial de menuiserie charpenterie basé à Thouars (Deux-Sèvres) qui était intervenu dans la reconstruction de « L'Hermione », est venu redire « son attachement à ce lieu, l'arsenal, très abîmé, bichonné et restauré ».

L'attribution d'une subvention de 20 000 euros par la Caro en début d'année devrait agir comme un levier, pour que la Région et le Département suivent dans cette opération capitale qui se monte à 85 000 euros.

« On commence à toucher la réalité du rêve », poursuit François Asselin, par ailleurs président national de la CPME



François Asselin, du groupement Asselin, et Pierre Gras, président de l'Amar, dans les locaux du musée de la Marine. Derrière eux, au centre, figure une maquette du moulin Hubert qui a dévasé la Charente au XIX^e siècle. D. B.

(Confédération des petites et moyennes entreprises), dont la société va être entourée de

La période d'attente qui commence sera mise à profit pour rechercher des financements

cinq entreprises, dont le cabinet 2BDM Architectes, composé de quatre architectes en chef des Monuments historiques : l'un d'eux, Frédéric Didier, qui a en charge le cha-

teau de Versailles va intervenir dans le dossier.

Le bureau d'études techniques Arest (Agence régionale études structures), localisé à Cholet (Maine-et-Loire) va faire intervenir des ingénieurs/projeteurs dont les champs de compétences couvrent aussi bien les fondations spéciales que la charpente bois. L'entreprise Allytech de Vourles (Rhône) utilisera son savoir-faire acquis dans la recherche, le développement et l'installation d'alternateur et éléments de machinerie pour moulin à vent et moulin à eau.

Le bureau d'études roche-

lais Yacht Concept accompagnera le groupement sur les études nécessaires à la construction du bateau racleur. Enfin, l'entreprise Franki Fondation de Floirac (Gironde) interviendra dans le domaine des fondations spéciales : systèmes de pieux, de soutènement et renforcement de sols.

Une période d'attente débute dorénavant pour l'Amar et son millier d'adhérents, qui sera mise à profit pour rechercher des financements (adhésions, dons, mécénat) nécessaires à la future construction tout en poursuivant des opérations de communication.

**Association
du
Moulin de
l'Arsenal
de Rochefort**

**Musée National de la Marine
1, place de La Gallissonnière
17300 ROCHEFORT**

Email : contact@moulin-arsenal.fr

Responsable de publication : Pierre Gras
Conception graphique : Rémi Letrou

juillet 2021

Le mot du président de L'AMAR

Chères adhérentes, chers adhérents,

Lors de sa séance du 8 avril 2021, le bureau communautaire de la CARO a pris la décision de nous accorder 20 000 € pour les raisons suivantes :

La reproduction du système imaginé par Jean-Baptiste Hubert en 1806, en construisant un moulin à vent dragueur s'inscrit dans le cadre du développement économique et touristique du territoire. Ce projet répond aux objectifs de l'Opération Grand Site en termes de valorisation du site de l'Arsenal, estuaire de la Charente. L'intérêt de cette étude de faisabilité pour la construction d'un équipement peut apporter des solutions de dragage respectueuses de l'environnement.

Dans ces conditions, avec le soutien du conseil départemental de Charente-Maritime qui a également répondu favorablement à notre demande de subvention de 20 000 €, nous avons bon espoir de pouvoir réaliser ce merveilleux projet singulier et profondément collectif, aux frontières de l'économie, du tourisme, de la culture et de l'écologie, en envisageant la planification suivante.

Le 20 avril 2021, au siège de notre Association, le devis du dossier de permis de construire a été signé avec remise du chèque d'acompte correspondant à François Asselin. Ce dossier sera établi par Frédéric Didier, l'architecte en chef des monuments historiques, notamment chargé de la ville et du château de Versailles, de monuments historiques de la Bourgogne, créateur avec trois confrères du cabinet 2BDM, qui fait partie du groupement ASSELIN SAS.

Pour réussir la réalisation de notre projet, il nous faut obtenir la capacité de financement. Nous allons œuvrer pour améliorer notre communication, trouver des mécènes. Pour relever ce défi, nous avons besoin de votre soutien, de vos adhésions, vos dons. Nous lancerons un appel aux dons avant la période estivale. Avec le CA, nous comptons sur vous.

Pierre Gras